

Hebdo Canada



Volume 1, No 39

le 3 octobre 1973

Ottawa, Canada.

Une nouvelle politique de l'immigration définira le Canada de demain, 1

La SCHL annonce une hausse des taux d'intérêt, 2

Négociations sur les réclamations Canada - Cuba, 2

Les artisans de "Terre des Hommes", 3

Bell Canada réduit ses demandes, 3

On entreprend la construction des aéroports, 4

Le Produit national brut - Deuxième trimestre 1973, 4

Panama commande des téléphones canadiens, 4

Pinsent tourne avec l'Office national du film, 5

Centenaire de la Gazette des Brevets, 5

Films canadiens aux festivals internationaux du film, 6

Le Canada vend de l'oxyde d'uranium au Japon, 6

Distribution de livres canadiens, 6

Autorisation de travailler aux immigrants reçus, 6

Une nouvelle politique de l'immigration définira le Canada de demain

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé le 17 septembre la création d'un groupe spécial de travail qui étudiera les moyens de créer une nouvelle politique à long terme qui régira l'immigration au Canada.

"Une politique judicieuse de l'immigration doit être le résultat d'un consensus général sur le genre de Canada que nous désirons pour demain, a dit le ministre. Nous devons définir nos objectifs sur des faits véridiques concernant le taux idéal de croissance de la population, la distribution optimale de notre population entre les villes et les milieux ruraux, et entre les diverses régions du pays, et définir le genre d'environnement social et culturel que nous désirons pour l'avenir."

* * * *

La Loi actuelle sur l'immigration remonte à 1952. Elle a été rédigée dans l'esprit qui prévalait après la Seconde Guerre mondiale et elle s'inspire, à vrai dire, de la législation établie en fonction de la situation et des problèmes qui existaient au Canada au début du siècle.

Entretiens, des changements radicaux ont eu lieu au Canada et à l'étranger. En particulier, comportements et valeurs ont subi des transformations étonnantes. Une tendance actuelle, de plus en plus répandue chez les Canadiens, c'est leur répugnance à avoir une famille nombreuse. Le taux de natalité a tellement diminué au Canada que s'en remettre au seul apport des naissances pourrait provoquer une stabilisation, et peut-être même une baisse de la population du Canada. Parce que le taux de natalité décroît et que nous perdrons vraisemblablement encore des gens à cause de l'émigration vers d'autres pays, la population du Canada semble, encore plus qu'autrefois, dépendre de l'immigration.

En même temps, nous constatons les conséquences - bonnes et moins bonnes - d'un accroissement de population. Quelques grandes villes se développent aux dépens de secteurs ruraux et de régions entières. Sommes-nous prêts à payer le prix de ce déséquilibre? Si nous voulons de nouveaux immigrants, voulons-nous qu'ils continuent, pour la plupart, à se concentrer dans les gran-

des villes où un accroissement excessif et rapide de population crée déjà de graves difficultés; ou bien voulons-nous qu'ils s'établissent dans les secteurs où l'on a le plus besoin d'eux? Existe-t-il des moyens efficaces et acceptables de favoriser un établissement mieux équilibré des immigrants, compte tenu de la préférence générale pour la vie en ville?

Entretiens, les sources d'immigration du Canada se modifient. Le mouvement traditionnel en provenance de la Grande-Bretagne et de l'Europe diminue, en proportion, tandis que les personnes originaires des pays en voie de développement sont plus nombreuses à vouloir s'installer au Canada. De quel genre d'immigrants le marché du travail du Canada a-t-il besoin actuellement et pour l'avenir? Quel genre d'immigrants désirons-nous pour notre avenir social et culturel?

Il importera plus que jamais d'examiner avec soin les conséquences possibles des courants d'immigration sur l'équilibre entre Canadiens d'expression anglaise et Canadiens d'expression française et sur le caractère pluriculturel du Canada.

Une autre tendance est l'accroissement extraordinaire de la mobilité. La révolution en matière de transports a abaissé les barrières économiques qui s'opposaient au déplacement des personnes; elle a provoqué une augmentation très importante du tourisme international et modifié profondément les

caractéristiques de l'immigration.

Lorsque nous pensons à l'avenir, de nombreuses questions se posent.

Pouvons-nous nous permettre de ne pas croître, ou de croître plus lentement que, par exemple, notre important voisin du Sud? Il semble assez clair que nous devons nous fixer des objectifs et prévoir l'avenir du Canada de façon à sauvegarder notre bien-être économique et à assurer notre évolution sociale et culturelle tout en maintenant la souveraineté de notre collectivité.

Les exigences du marché du travail

Comment pouvons-nous concilier des objectifs d'immigration et de croissance démographique à long terme avec les réalités immédiates du marché? Certains pays ont résolu ce problème en faisant appel à des "travailleurs invités" de l'étranger pour satisfaire les exigences particulières et à court terme du marché du travail. Le Canada devrait-il en faire autant?

Des questions se posent aussi touchant l'adaptation. Jusqu'à quel point devons-nous offrir à l'immigrant une aide particulière en ce qui concerne son emploi, sa santé et son désir de voir sa famille et ses parents le rejoindre au Canada? Quelles autres initiatives devons-nous prendre pour aider l'immigrant à s'intégrer à la société canadienne et à se familiariser rapidement avec notre manière de vivre?

Nos responsabilités internationales entrent aussi en ligne de compte. Les pays en voie de développement font face à des difficultés très graves. Dans l'ensemble, ils sont surpeuplés et manquent de personnel professionnel et de main-d'oeuvre qualifiée, ce qui influe sur la politique d'immigration du Canada dans la mesure où nous désirons aider le tiers-monde. Nous voulons également tenir compte de la tradition bien établie au Canada de l'accueil des réfugiés politiques.

A ces questions et à bien d'autres, il faut apporter une réponse. Il est facile de les poser, mais plus difficile d'y répondre. Aucun gouvernement, conscient de ses responsabilités, ne peut proposer de solutions rapides à des problèmes aussi complexes et aussi importants. Les décisions qui portent sur l'avenir démographique ont une influence sur le Canada lui-même et sur ce que nous voulons qu'il soit. Nous

ne pouvons les prendre qu'après avoir consulté tous les Canadiens.

L'opinion publique doit s'exprimer

Comme je l'ai déclaré au Parlement, la tâche est immense et urgente. Le Gouvernement a l'intention d'agir sans retard. Dans une première étape, il faudra préciser tous les choix possibles et, à cette fin, j'ai désigné quelques personnes pour mener cette tâche à bien. Nous avons besoin de beaucoup d'aide. J'ai aujourd'hui même écrit aux gouvernements des provinces et à une centaine d'organismes pour les inviter à nous dire leurs préoccupations et à nous donner leurs conseils. Je voudrais également encourager tous les Canadiens intéressés, individuellement ou en groupe, à m'exposer leurs vues par écrit.

Je vise à terminer cette étape (ainsi qu'une série d'études spéciales) le printemps prochain. Les résultats seront publiés sous la forme d'un "Livre vert" qui, j'en suis sûr, provoquera une discussion d'envergure nationale. Je veux souligner que le Livre vert doit refléter le plus large éventail de l'opinion publique. Je ne me bornerai pas à rechercher l'avis des provinces et des groupes intéressés; je me propose aussi de tenir une conférence nationale, parrainée par mon ministère, sur les objectifs démographiques du Canada.

J'espère que le "Livre vert" constituera une bonne mise au point susceptible de provoquer la discussion. Son rôle sera triple. D'abord, il cernera les problèmes et analysera les choix possibles de politique d'immigration en fonction de l'avenir que nous désirons pour le Canada. Ensuite, il réexaminera les techniques et les moyens de recrutement des immigrants. Enfin, il révisera le plan juridique sur lequel s'appuiera la nouvelle politique.

Notre but ultime est une politique globale qu'il faudra présenter au Parlement sous la forme d'une nouvelle Loi sur l'immigration. Nous voulons un instrument adapté qui nous permette de régulariser l'immigration du Canada à l'avenir dans l'esprit que j'ai indiqué lorsque j'ai dit que l'immigration jouera un rôle très important dans la croissance économique, sociale, culturelle et démographique du Canada.

* * * *

La SCHL annonce une hausse des taux d'intérêt

Le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. William Teron, a annoncé que le taux d'intérêt que la Société exige pour les prêts qu'elle consent directement à l'égard des maisons nouvellement construites et des maisons existantes, est porté à 9½ pour cent à partir d'immédiatement.

M. Teron a expliqué qu'à titre de prêteur de dernier recours, selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation, la Société doit fixer son taux d'intérêt à un niveau aussi rapproché que possible de celui exigé par les prêteurs agréés. Le président de la Société a ajouté que les taux exigés présentement par les prêteurs agréés pour les prêts consentis aux propriétaires-occupants aux termes de la LNH, s'établissent d'une façon générale à 9¼ pour cent pour le moment.

Par la même occasion, M. Teron a annoncé que le taux d'intérêt exigé par la Société pour les habitations à loyer destinées aux personnes à faible revenu ainsi que pour les autres programmes de prêts directs était maintenant de 8 pour cent. Depuis le mois de janvier 1973, ce taux était de 7-5/8 pour cent.

Négociations sur les réclamations Canada - Cuba

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé qu'une deuxième session de négociations sur les réclamations entre le Canada et Cuba se tiendra vraisemblablement à la Havane vers la fin de l'année en cours. Le Gouvernement du Canada a engagé ces négociations en vue d'obtenir une compensation pour les citoyens canadiens dont les biens ont été nationalisés, confisqués ou autrement saisis par le Gouvernement de Cuba.

Toute personne de citoyenneté canadienne au moment de la saisie de ses biens par Cuba qui n'a pas encore fait part de sa réclamation à la Section des réclamations du ministère des Affaires extérieures à Ottawa est priée de le faire immédiatement, afin que sa réclamation soit prise en considération pendant les négociations en cours.

Les artisans de "Terre des Hommes"

Quand on parle d'artisanat à "Terre des Hommes" on pense au pavillon du Québec. Pourtant plus à l'est sur l'île Sainte-Hélène, les pionniers de l'artisanat depuis 1968 sont demeurés fidèles à leur "village" de la Ronde. Une dizaine d'artisans oeuvrent à la vue des nombreux visiteurs et offrent en vente les produits de leurs talents et de leur labeur.

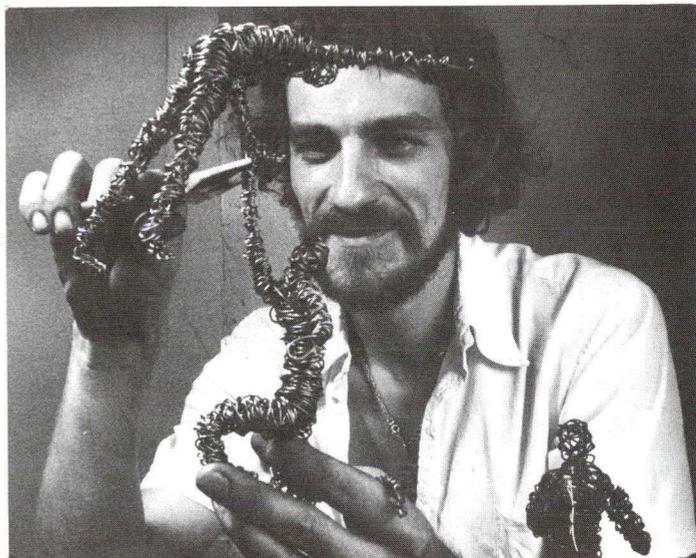
Leur art n'est que le reflet d'eux-mêmes. Des personnes gaies et accueillantes qui créent avec amour des oeuvres artisanales senties, polies et bien de chez nous.



Madame Abel Pelletier vous attend à la Raquetière où de midi à minuit, sept jours par semaine, elle tresse les "babiches" (lanières de cuir de vache sur du bois de frêne), et apporte la touche finale aux armatures de bois des raquettes que son mari fabrique. Mère de 4 enfants, Mme Pelletier a ouvert sa boutique de La Ronde en 1968 pour assurer de l'emploi à ses enfants. L'artisanat, c'est devenu une affaire de famille chez les Pelletier. "Des fois, les enfants trouvent ça dur. Moi aussi, mais il faut bien travailler. Moi je travaille pas vite, mais je travaille tout le temps", conclut Mme Pelletier en souriant.



Agé de 18 ans, Yvon Gigault est sculpteur. Il est le cadet des artisans travaillant à "Terre des Hommes". C'est au "royaume de la sculpture", St-Jean-Port-Joli, qu'il étudia les secrets de son art.



Jen-Pier Neveu fait de l'artisanat sur broche. Il étudie le mouvement dans ses oeuvres: des hommes et des animaux en action dans des scènes de vie tirées du folklore et du passé québécois.

Bell Canada réduit ses demandes

Bell Canada a récemment annoncé d'importantes réductions de ses demandes de hausses tarifaires présentées en novembre dernier à la Commission canadienne des transports. Les dernières modifications réduiraient de plus de 33 millions de dollars les revenus additionnels prévus dans la demande initiale.

Selon Bell Canada, le changement de proposition est surtout motivé par la vive reprise de l'activité économique et

ses effets sur les revenus attendus de la compagnie. De plus, les dépenses seraient quelque peu inférieures aux prévisions.

La plupart des nouveaux tarifs proposés sont inférieurs à ceux qui figureraient dans la première demande et aucun n'est plus élevé.

Pour la plupart des abonnés de lignes individuelles du service de résidence, Bell Canada ne propose qu'une hausse mensuelle de dix cents, en comparaison des hausses de novembre qui, dans certains cas, allaient jusqu'à quarante

cents. Aucune hausse n'a été proposée pour les lignes à deux ou plusieurs abonnés.

Bell Canada a réduit de 85.2 à 51.8 millions de dollars les revenus additionnels qu'elle estime nécessaires pour produire un taux de rendement de 8.6% du capital moyen en 1974. La compagnie a fait savoir que sa décision de réduire les hausses prévues confirme une politique bien établie de ne chercher à obtenir que les revenus additionnels nécessaires au maintien des normes actuelles de qualité.

On entreprend la construction des adacports

Le ministre des Transports, M. J. Marchand, a annoncé que la construction des adacports à Montréal et Ottawa commencera immédiatement afin qu'ils soient prêts pour l'inauguration, en mars 1974, du service expérimental qui doit durer deux ans.

Le contrat pour la construction des voies de circulation, des aires de stationnement, des terrains de stationnement et des ouvrages connexes à l'adacport d'Ottawa, (Rockcliffe) s'élève à \$603,428.75. Le contrat pour la construction de la piste, de la voie de circulation, de l'aire de stationnement, du terrain de stationnement pour voitures, l'installation du système d'éclairage des pistes et des ouvrages connexes à l'adacport de Montréal, s'élève à \$1,593,975.13. L'adjudication des contrats pour la construction des immeubles sera annoncée prochainement.

Les adacports de Montréal et d'Ottawa sont des aéroports petits mais complets, conçus spécialement pour convenir aux caractéristiques de l'avion ADAC (avion à décollage et atterrissage courts).

Les pistes ont 2,000 pieds de longueur et 100 pieds de largeur, donc une dimension de moins de la moitié des pistes conventionnelles.

Les aérogares sont relativement petites n'ayant que 5,000 pieds carrés de surface de plancher. Leur taille permettra cependant d'écouler le volume annuel de passagers prévu (90,000 à 120,000 personnes). Ces chiffres indiquent qu'il pourra toujours y avoir au plus deux avions débarquant des passagers et deux avions embarquant des passagers au même moment, soit au total 44 passagers à la fois dans l'aérogare. On prévoit que la clientèle sera surtout constituée de gens en voyage d'affaires.

À Ottawa comme à Montréal, un terrain de stationnement de 220 places sera à la disposition des passagers, ceci en raison du fait que l'adacport d'Ottawa se trouve à 12 minutes du centre commercial alors que celui de Montréal n'est qu'à cinq minutes du centre ville.

Les tours de contrôle sont de type semi-portatif, en raison de la courte durée du projet expérimental (deux ans).

Les concepteurs de l'adacport ont

cherché à réunir tous les éléments essentiels à ce service aérien nouveau et unique, a dit M. Marchand. La conception et l'emplacement des adacports contribuent à assurer aux passagers commodité et rapidité de déplacement. Pour la première fois dans l'histoire mondiale de l'aviation, le système d'Adac qui utilise des avions silencieux, sûrs et manoeuvrables sous forte pente pourra enfin être mis en service.

Le Produit national brut – Deuxième trimestre 1973

L'économie canadienne a maintenu son niveau élevé d'activité au cours du deuxième trimestre de 1973 après deux trimestres consécutifs de très forte croissance. Quoique les chiffres préliminaires indiquent un ralentissement dans le taux de croissance, une augmentation exceptionnelle a été enregistrée dans les dépenses en constructions d'habitation tandis que les profits des sociétés et l'investissement autre que dans l'habitation ont continué de croître à un taux supérieur aux taux moyens connus dans le passé. Le revenu agricole a augmenté aussi très fortement pendant le deuxième trimestre. Les exportations de biens et services se sont accrues à un moindre taux qu'au trimestre dernier; cependant, les importations ayant baissé, la balance commerciale s'est améliorée par un peu plus d'un milliard de dollars au taux annuel. La croissance de 1% dans le Produit intérieur réel et l'augmentation moins élevée dans l'emploi reflètent une modération dans le taux de croissance économique après deux trimestres soutenus de forte croissance. Comme dans le cas du premier trimestre, le deuxième a été caractérisé par d'importantes pressions inflationnistes, particulièrement dans les produits alimentaires et les matières premières.

Le Produit national brut aux prix du marché, désaisonnalisé et au taux annuel, a atteint le niveau de 116 milliards de dollars, soit un accroissement de 3.3 milliards de dollars ou 3.0% après une augmentation de 4.5% au premier trimestre révisé. L'augmentation pendant le deuxième trimestre reflète principalement des hausses de prix; l'indice implicite global de prix a augmenté de 2.0% contre 1.8% au premier

trimestre et 0.7% au quatrième trimestre de 1972. En termes réels, le taux de croissance s'est accru ainsi à un taux modéré de 0.9% après une augmentation de 2.7% au premier trimestre.

L'économie américaine a connu aussi un ralentissement au deuxième trimestre; en termes réels, le taux de croissance a été de 0.6% avec l'indice implicite global des prix augmentant de 1.7%. La croissance a procédé de façon quelque peu différente dans les deux pays. L'accumulation des stocks a été une source de force aux États-Unis mais de faiblesse au Canada et les dépenses de l'investissement fixe ont été relativement bien plus fortes au Canada. Par ailleurs, les dépenses personnelles de consommation, particulièrement dans le cas des automobiles, ont ralenti dans les deux pays.

Panama commande des téléphones canadiens

La Société *Northern Electric* de Montréal s'est vu accorder par la IRHE, compagnie de services publics de la République de Panama, d'importants contrats de plus de 2 millions de dollars pour des appareils et des câbles téléphoniques; ce qui constitue la première vente d'importance d'appareils téléphoniques à ce pays.

Panama a entrepris un vaste programme de mise en valeur de son réseau téléphonique, et la *Northern Electric*, grâce à ces contrats, est devenue l'un de ses principaux fournisseurs. La commande, qui a fait l'objet d'un appel d'offres, a été retenue parmi les soumissions de dix compagnies de télécommunications de réputation internationale.

La livraison des premiers appareils a commencé en août et devrait être achevée au début de 1975.

M. W.R. Johnston, vice-président, Division des appareils et câbles, faisait observer qu'«Il y a de fortes raisons de croire que cette vente pourra être suivie de nombreuses autres commandes. Nous estimons qu'il s'agit là d'une première réussite et que l'Amérique centrale offre des débouchés intéressants pour des produits tels que les appareils Contempra, les appareils à clavier et les téléphones publics Centurion.

Pinsent tourne avec l'Office national du film

Gordon Pinsent, dont le rôle dans *Rowdyman* lui a mérité le prix du Film canadien comme meilleur acteur l'an dernier, est à Montréal pour le tournage du film *The Heat Wave Lasted Four Days* produit par l'Office national du film. Lawrence Dane, réalisateur de *Rowdyman* et Alexandra Stewart, originaire de Montréal, qui rentre de France où elle a joué dans des films depuis 1959, font également partie de la distribution de ce film dramatique.

Heat Wave est un film de la série de productions de l'ONF dans le cadre de son programme "Drame et langage" conçu pour aider l'apprentissage d'une deuxième langue tout en se divertissant. Il s'agit d'une oeuvre dramatique dans laquelle un commentateur à la télévision (Pinsent) a des démêlés avec le monde interlope après avoir mis la main par hasard sur des renseignements dangereux au cours d'une mission.

The Heat Wave Lasted Four Days, dont le tournage doit se terminer à la fin du mois prochain, est réalisé par Doug Jackson, dont les deux derniers films pour le compte de l'ONF ont été présentés récemment à la télévision: *The Sloane Affair*, drame d'une durée d'une heure mettant en vedette Michael Kane dans le rôle d'un riche homme d'affaires fraudeur de l'impôt, et *Gastronomie*, documentaire sur la bonne cuisine au Québec ont été portés à l'écran de la chaîne de Radio-Canada.

Centenaire de la Gazette des Brevets

Au cours d'une cérémonie qui eut lieu le 6 septembre, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a souligné le centenaire de la *Gazette du Bureau des brevets*; cet exemplaire sera conservé aux Archives publiques du Canada.

La vieille revue fragile est datée du mois de mars 1873. "Il s'agit d'un document authentique, et par conséquent, historique," de dire M. Gray en faisant la présentation; "c'est pourquoi il vaut la peine d'être conservé afin que les générations futures puissent en jouir. Mais plus que cela, il représente un symbole du rôle important que les

brevets ont à jouer sur le marché, de même que de l'esprit d'invention de l'humanité."

Les premiers volumes de la *Gazette*, parus dans une section illustrée et subventionnée par le Gouvernement, faisaient partie d'une publication privée (le mensuel *Mechanics' Magazine*) publiée par George Desbarats, à Montréal. Depuis cette époque, la *Gazette* a grandi en dimension, en importance et dans la fréquentation de sa parution.

Du mensuel de 40 pages qu'elle était, la *Gazette* s'est étendue au point de comporter en moyenne 96 pages par semaine; elle est remplie de renseignements utiles tant pour les consomma-

teurs que pour l'industrie.

La première édition de la *Gazette* fait voir que les jeunes gens de l'époque faisaient preuve de curiosité et d'ingéniosité afin de résoudre les problèmes techniques de ce temps. On y trouve les plans et diagrammes d'inventions allant d'un tramway et d'un lance-torpilles actionnés à la vapeur à un instrument pour fendre le bois d'allumage, en passant par un coupe-paille.

On y trouve des brevets datant de 1791, mais les détails de ces brevets ne furent pas connus avant que M. Desbarats en fasse la publication 82 ans plus tard.



Photo: Presse canadienne

L'ambassadeur des États-Unis, M. Adolph W. Schmidt (à droite) remet au gouverneur général une pierre lunaire et un drapeau canadien qui avait été apporté sur la lune par les astronautes de la mission Apollo 17. La présentation a été faite au nom du président des États-Unis et du peuple américain et elle entrera dans le cadre de la tournée qu'ont effectuée en décembre dernier,

sous l'égide de la NASA, des membres de la fédération internationale de la jeunesse scientifique. Quarante-vingts étudiants de tous les continents ont alors visité des centres culturels, scientifiques et aéronautiques des États-Unis. Le représentant du Canada pour cette tournée, M. Jaymie Matthews, assistait aussi à la présentation.

Films canadiens aux festivals internationaux du film

Sept longs métrages canadiens ont été invités à participer à huit festivals internationaux, qui auront lieu cet automne. Il s'agit des festivals de Beyrouth, Atlanta, Chicago, New York, Édimbourg, Londres, San Francisco et Arnhem (Pays-Bas).

Le festival d'Édimbourg, (19 août au 2 septembre) avait invité *Between Friends*, le dernier film de Don Shebib, réalisateur du renommé *Going Down The Road* (1971), gagnant de plusieurs prix, et de *Rip-Off* (1971).

Between Friends, présenté officiellement par le Canada lors du Festival de Berlin cette année sous le titre provisoire de *Get Back*, a pris part également aux festivals d'Arnhem, du 30 août au 5 septembre, et sera présenté à San Francisco, du 18 au 24 octobre, à Chicago, du 2 au 12 novembre, et à Londres, fin novembre.

August & July de Murray Markowitz a aussi été choisi pour le festival d'Arnhem.

Kamouraska, le film de Claude Jutra, qui met en vedette Geneviève Bujold, a participé au festival d'Atlanta, du 7 au 15 septembre. Il a également été invité à San Francisco et Chicago.

Le film de Denys Arcand, *Réjeanne Padovani*, sera projeté aux festivals de Beyrouth, de New York et de Londres. Il avait été très bien accueilli lors de sa présentation à la Quinzaine des Réalisateurs, au dernier festival de Cannes.

La vie rêvée, de Mireille Dansereau, qui a mérité le Prix spécial du jury au festival de Toulon en juin dernier, sera présenté aux festivals de Beyrouth et de San Francisco.

Le Festival d'Atlanta ajoutera à

Kamouraska, les films *U-Turn* de Georges Kaczender et *Le temps d'une chasse* de Francis Mankiewicz, dans le cadre d'une journée spéciale réservée au cinéma canadien. *U-Turn* a été lancé à Montréal le 15 août, et l'on se souviendra que *Le temps d'une chasse* s'était mérité le Prix spécial du jury au Palmarès du Film canadien, l'an dernier.

Le Canada vend de l'oxyde d'uranium au Japon

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a annoncé la vente au Japon de 1,000 tonnes courtes d'oxyde d'uranium prises à même les stocks conjoints du Gouvernement et de la société Denison.

Le contrat de vente a été signé par des représentants de la société japonaise *Tohoku Electric Power Company Inc.*, du Gouvernement canadien, d'Uranium Canada Limitée, et de la *Denison Mines Limited*.

A cause de la concurrence très forte qui prévaut sur le marché de l'uranium, le prix de vente dans un cas semblable n'est pas révélé par l'industrie. Toutefois, on a fait savoir que le prix de la vente était à un taux courant pour la période en question.

De 1963 à 1970, le Gouvernement du Canada a accumulé un stock d'uranium de près de 10,000 tonnes afin de soutenir une production de base dans l'industrie de l'uranium pour assurer la sécurité de certains centres miniers. Il était évident qu'en dépit du fait que des difficultés se présenteraient dans la mise en marché de l'uranium pendant plusieurs années, les perspectives à long terme étaient, et demeurent intéressantes pour le secteur minier de l'uranium à cause de la demande croissante d'électricité produite par réacteurs nucléaires.

Distribution de livres canadiens

Le Conseil des Arts du Canada annonce qu'il a distribué, dans le cadre d'un nouveau programme d'achat et de distribution de livres canadiens, 112,000 volumes d'une valeur totale de \$450,000. Un tiers, environ, ont été donnés à des institutions et groupements canadiens qui ne peuvent consacrer que de faibles ressources

à l'achat de livres. Les autres, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, ont été distribués à l'étranger, dans des universités et institutions culturelles ainsi que dans les établissements diplomatiques canadiens.

Le Conseil des Arts a distribué au Canada 157 lots de 200 volumes, à la suite d'un concours auquel plus de 300 institutions canadiennes ont participé. Au nombre des bénéficiaires, on remarque des bibliothèques rurales, des associations communautaires et même une bibliothèque flottante desservant les agglomérations reculées de la Côte nord du Québec.

L'achat et la distribution de livres canadiens se fait dans le cadre d'un programme d'aide à l'édition qui comporte aussi l'octroi de subventions pour la publication et la traduction de livres canadiens.

Autorisation de travailler aux immigrants reçus

Les personnes admissibles comme immigrants reçus à la faveur de la loi récemment adoptée par le Parlement concernant les individus se trouvant au Canada comme visiteurs ou qui y sont entrés illégalement, pourront exercer un emploi en vertu de cette mesure législative. Les personnes concernées ont 60 jours à compter du 15 août 1973 pour se prévaloir de cette loi.

Ce qui veut dire que toute personne entrée au Canada illégalement ou comme visiteur avant ou le 30 novembre 1972, et qui y est restée depuis, peut faire une demande d'immigrant reçu à un Centre d'Immigration du Canada ou à un Centre de Main-d'oeuvre du Canada jusqu'au 15 octobre 1973, à minuit (voir *Hebdo Canada* du 29 août).

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Andras, en annonçant le règlement concernant l'autorisation de travailler, a déclaré: "Nous voulons encourager les personnes illégalement entrées au Canada ou qui y sont comme visiteurs, à profiter de l'occasion qui leur est donnée de s'établir au Canada. En permettant à ces gens de chercher légalement un emploi, ou de continuer à travailler après avoir présenté une demande d'immigrant reçu, nous espérons qu'il ne fera plus de doute que les demandes des requérants seront considérées avec générosité".

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.